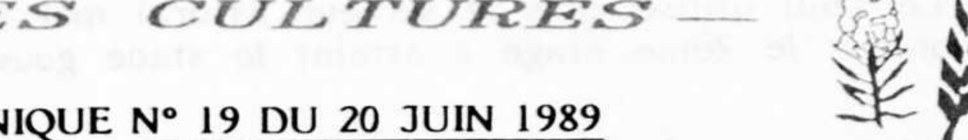
Avertissements Agricoles



GRANDES CULTURES

BULLETIN TECHNIQUE N° 19 DU 20 JUIN 1989

POIS : Tordeuses en Flandre
Pucerons à surveiller

BLES : - Pucerons : un peu
- Rouille : calme

BETTERAVES: Pucerons noirs un peu

POIS

STADE : de pleine floraison à 4 étages de gousses formées.

Dans les semis tardifs, les fortes chaleurs empêchent une bonne fécondation et les gousses seront moins nombreuses que prévu.

ETAT SANITAIRE : Absence générale de maladies.

Tordeuse : Forte activité de vol détectée dans le secteur à risque de la Flandre Maritime. Le réseau de piègeage (pièges à phéromones) donne dès maintenant des captures plus abondantes et plus précoces q'en 1988.

Loon - Plage	150	captures cumulées
St Georges/Aa 1.	120	" "
St Georges/Aa 2.	69	" "
Gravelines	38	" "
Bourbourg	100	" "
Capelle-Brouck	80	" "
Brouckerque	80	" "
Looberghe	20	" "
Drincham	0	" "

Biologie : la Tordeuse du pois (Laspeyresia nigricana) est un petit papillon de nuit.

Ce papillon dont les chenilles hivernent à l'intérieur d'un cocon dans le sol, apparait dès la mi-mai mais le vol peut s'échelonner jusqu'au mois d'août avec en général un maximum début juillet. La ponte débute généralement quand la floraison du pois est commencée. Ce sont les larves issues de ces pontes qui vont entrainer les dégâts les plus spectaculaires.

En effet, elles se déplacent pendant 24 heures (période favorable à la lutte insecticide) puis vont pénétrer dans les gousses où elles dévorent les graines.

Les dégâts ne sont souvent apparents qu'à la récolte : pois véreux, récolte polluée par des excréments et débris agglomérés par des fils de soie produits par les chenilles.

P203



MINISTERE DE L'AGRICULTURE - D.R.A.F.
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 59048 LILLE CEDEX - Tél. 20.52.00.25

STATION REGIONALE : - Avertissements Agricoles - Laboratoire.
rue Bernard Palissy B.P. 47 - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. 21.28.27.27

Abonnement annuel : 180,00 F
à l'ordre Régisseur de Recettes D.R.A.F. Nord Pas-de-Calais

ISSN 0758-7988 - CPPAP n° 1865 AD

PRECONISATIONS :

Pois conserve ⇨ Le seuil retenu pour cette culture est de 50 captures cumulées lorsque le 2ème étage de fructification est au stade gousse pleine.

Intervention insecticide nécessaire pour les semis moyens ; attendre pour les semis tardifs.

Ne pas traiter moins de 15 jours avant récolte.

Pois protéagineux ⇨ Le seuil utilisé dans le secteur littoral mer du Nord est de 200 à 400 captures cumulées lorsque le 2ème étage a atteint le stade gousse pleine et à partir de la défloraison.

Cette année, les interventions insecticides seront à positionner pour la **dernière semaine de juin**, dans la mesure où le vol est bien enclenché et doit se poursuivre.

Produits autorisés pour cet usage : SUMICIDIN 10 à 0,5 l/ha, FASTAC à 0,25 l/ha, DECIS CE à 0,25 l/ha, SUMI-ALPHA à 0,40 l/ha, MAVRIK à 0,30 l/ha, KARATE à 0,125 l/ha, ZOLONE à 1,4 l/ha.

Secteur concerné : D'après les dégâts constatés les années précédentes, seule une bande de quelques kilomètres de large sur 10-15 km de long, centrée sur Gravelines, est concernée. Quelques ilots existent cependant à l'Est de Dunkerque (Leffrinckouke).

Pucerons verts (Acyrtosiphum pisum) :

Ces gros pucerons sont fréquents dans les bouquets terminaux qu'il suffit de secouer dans la main pour s'en apercevoir.

Intervention insecticide parfois justifiée, mais les auxiliaires et parasites limitent fortement les pullulations.

BLES D'HIVER

Stade moyen : grain en court de remplissage.

Maladies : faible présence de rouille brune sur étages moyens. Ne pas intervenir en fongicide.

Pucerons des épis : le seuil de un épi sur deux colonisé est rarement atteint.
Insecticide rarement justifié.

Echaudage : risque élevé pour toutes les variétés qui ont atteint le stade "palier hydrique".

ESCOURGEONS

Début des moissons pour les parcelles contaminées par la Jaunisse. Dans ces parcelles, de nombreux épis apparemment normaux ne contiennent que des grains minuscules ⇨ fortes chutes de rendement.

COLZA

Pas d'évolution de l'Alternaria.

BETTERAVES

Pucerons : les vols sont en régression, il y a faible réinstallation d'ailés. Surveillez cependant l'arrivée des premières colonies de pucerons noirs.

N'intervenir que si vous observez réellement l'installation de ces colonies. Le traitement se justifie si l'on trouve en moyenne 10 pucerons noirs ou une colonie pour 10 betteraves.

On utilisera de préférence : PIRIMOR à 0,5 kg/ha, DECIS B à 0,5 l/ha, MAVRIK B à 0,6 l/ha, KARATE K à 1,5 l/ha, SUMIMETON à 1 l/ha, METASYSTEMOX ou ANTHONOX à 1,5 l/ha, etc...